



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	APP-2019-094
DIRECTION :	APPROVISIONNEMENT		
SERVICE :	N/A		
DATE :	20 juin 2019		
OBJET :	Demande de cession du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte, en plastique, en polyéthylène et de membranes (n° 2017-50-06)		

<p>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)</p> <p>Par sa résolution CV-2017-03-12, le conseil de la Ville adjugeait, le 27 mars 2017, à l'entreprise Les produits municipaux (QC), division de Corix (NEQ : 1160763133), un contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte, en plastique, en polyéthylène et de membranes (appel d'offres n° 2017-50-06), aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 703 602,18 \$, avant TPS et TVQ, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission.</p> <p>Dans une lettre adressée à la Ville, M. Robert Vaillancourt, directeur de succursale, informait que son entreprise cédait, en date du 4 février 2019, le contrat n° 2017-50-06 à l'entreprise Réal Huot inc. (NEQ : 1140902363).</p> <p>En vertu de la clause n° 2-6. (Cession de contrat) des documents d'appels d'offres, l'adjudicataire a l'obligation d'exécuter lui-même l'ensemble des travaux et de fournir tous les biens et services prévus aux documents précités et il ne peut faire effectuer tout ou partie de ceux-ci par un tiers ou sous-contractant sans l'autorisation expresse et écrite de la Ville.</p> <p>La Ville se dit satisfaite des services reçus par Les produits municipaux (QC), division de Corix et souhaite poursuivre le contrat en cours avec Réal Huot inc.</p> <p>Les produits municipaux (QC), division de Corix et Réal Huot inc. nous ont transmis tous les documents requis conformément aux exigences applicables.</p>

<p>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)</p> <p>N/A</p>

<p>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</p> <p>N/A</p>
--

<p>5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)</p> <p>Séance du conseil exécutif du 2 juillet 2019. Séance du conseil de la Ville du 8 juillet 2019.</p>
--

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Coût	200 000,00 \$	200 000,00 \$		
Taxes nettes (4,9875 %)	9 975,00 \$	9 975,00 \$		
Total taxes nettes incluses	209 975,00 \$	209 975,00 \$		
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire : 02-413-30-649	
Règlement d'emprunt spécifique		Extra ctb :		
Règlement « Omnibus »		Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT -- SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

MONTANT DES COÛTS ARRONDI :	
INFORMATION PTI :	
Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée	
Montant à financer	Source de financement proposée
Commentaires :	

7-PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Simon Desruisseaux	Responsable du contrat	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	20/06/2019
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
Explication :			

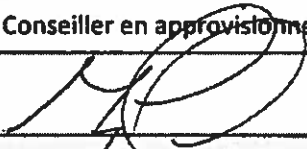

8-RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la cession du contrat précité à Réal Huot inc., adjudé à la date mentionnée plus haut à l'entreprises Les produits municipaux (QC), division de Corix.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

APP-2019-094 – Annexe 1 – Lettre du cédant

10-APPROBATIONS/SIGNATURES

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Guy Lamothe	Conseiller en approvisionnement	20/06/2019
Signature :	Signé : 	
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Simon Desruisseaux	Coordonnateur travaux publics	20/06/2019
Signature :	Signé : Simon Desruisseaux	
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Pauline Demeure	Coordonnatrice par intérim	2019-06-25
Signature :	Signé : 	
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :	Signé :	

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	26-06-2019

Les Produits Municipaux (QC)

Lévis, le 20 décembre 2018

Ville de Lévis
Direction de l'approvisionnement
9009, boul. du Centre Hospitalier, 2^e étage
Charny (Québec) G6X 1L4

Objet : Fusion des opérations de Les Produits Municipaux (QC) et de Réal Huot

Madame,
Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la fusion des opérations de distribution de Les Produits Municipaux (QC) avec Réal Huot inc. à partir du 4 février 2019. Cette fusion est née d'un désir commun des deux entreprises d'améliorer le service au client et d'éliminer les confusions dans le marché.

Par le fait même, à partir de la date mentionnée plus haut, vous recevrez votre facturation comme suit :

Réal Huot inc.
777 rue Perreault
Lévis QC G6W 7Z9

Le nom social change mais l'adresse, comme le personnel et notre excellent service demeureront identiques.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter, nous demeurons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Robert Vaillancourt
Directeur de succursale